

SECTEUR I - VIMY

PC03 PC04 PC05 PC06

Description générale du secteur mémoriel

Le secteur mémoriel de Vimy s'étend sur plusieurs communes entre Arras et Lens à proximité des sites de Neuville-Saint-Vaast. Il comprend quatre éléments constitutifs et une seule zone tampon qui s'étend sur la forêt domaniale de Vimy.

C'est là que s'est déroulée la bataille de la crête de Vimy. La plupart des soldats tués au cours de ces combats ont été inhumés sur place.

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	PC03	PC03. Mémorial national du Canada « Vimy Memorial »
	PC04	PC04. Cimetière militaire du Commonwealth « Canadian Cemetery n°2 »
	PC05	PC05. Cimetière militaire du Commonwealth « Givenchy Road Canadian cemetery »
	PC06	PC06. Cimetière militaire du Commonwealth « Lichfield Crater »
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Elément(s) constitutif(s)	
	Zone(s) tampon	<p>ZT DE L'ÉLÉMENT CONSTITUTIF PC03</p> <p>PC03-t1. Parc commémoratif canadien (voir les limites de la carte du Canada)</p> <p>PC03-t2. Monument à la division marocaine (Givenchy-en-Gohelle)</p> <p>PC03-t3. Givenchy-en-Gohelle Canadian Cemetery (Souchez)</p> <p>PC03-t4. Thelus Military Cemetery (Thélus)</p> <p>PC03-t5. Zouave Valley Cemetery (Souchez)</p> <p>PC03-t6. Zivy Crater (Thélus)</p> <p>PC03-t7. Cimetière militaire de la Chaudière (Vimy)</p>
		<p>ZT DE L'ÉLÉMENT CONSTITUTIF PC06</p> <p>PC06-t1. Lichfield Crater (Thélus)</p>
	Zone d'interprétation	<p>PC03-i1. Nine Elms Military Cemetery (Thélus)</p> <p>PC03-i2. Roclincourt Valley Cemetery</p> <p>PC03-i3. Arras Road Cemetery (Roclincourt)</p> <p>PC03-i4. Bois carré British Cemetery (Thélus)</p> <p>PC03-i5. Petit Vimy British Cemetery (Vimy)</p> <p>PC03-i6. Monument à l'artillerie canadienne (à la croisée de la N127 et D49 à l'entrée de Thélus).</p> <p>PC03-i7. Monument à la Première Division canadienne (Thélus)</p>

PC03 - Mémorial national canadien "Vimy Memorial"

ICONOGRAPHIE



PC03. Mémorial national du Canada « Vimy Memorial ». Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014

Brève description textuelle de l'élément constitutif

1. Identification de l'élément constitutif PC03

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	PC03. Mémorial national du Canada « Vimy Memorial »
---	---

1.2 Coordonnées géographiques

Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	2°46'23E; 50°22'47;
	X (WGS84 2)-Y(WGS84) : ,77315923096 - 50,37961642160 X (RGF93)-Y(GGF93) : 683 842,767351 - 7 031 352,506580
	MINX_L93 : 683572,30 MINY_L93 : 7031027,27 MAXX_L93 : 684193,07 MAXY_L93 : 7031657,64 MINX_WGS84: 2,7693745187 MINY_WGS84: 50,3766899452 MAXX_WGS84: 2,7780794134 MAXY_WGS84 : 50,3823574083

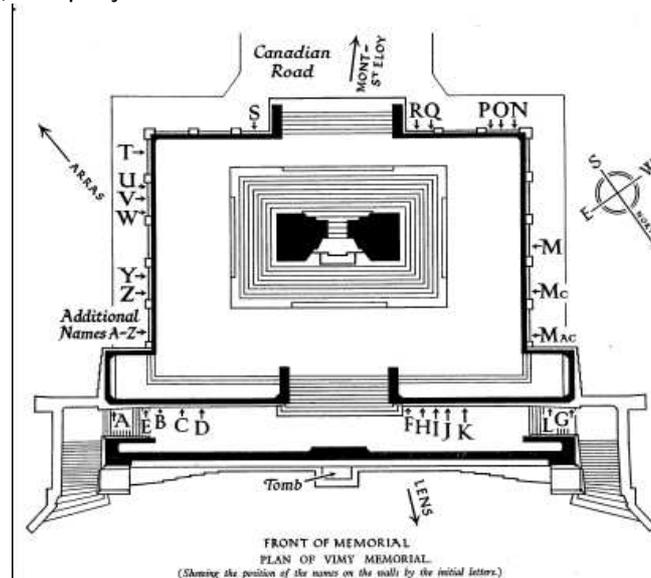
Coordonnées géographiques	
----------------------------------	--

des attributs majeurs			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Givenchy-en-Gohelle – 62371		
1.4 Nombre d’habitants permanents dans l’élément constitutif s’il y en a	0		
1.5 Superficie totale	16,47 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Attribut majeur PC03	59-62	Etat français - Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
PC03	Gouvernement canadien (décisionnaire) CWGC (exécutant)		

2.1 Description de l’élément constitutif

2.1a) Lieu emblématique pour le Canada, le mémorial national du Canada représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et sont morts au cours de la Première Guerre mondiale.

Le mémorial se situe au cœur du parc commémoratif de Vimy, au sommet de la cote 145. De là, des perspectives paysagères s’offrent sur l’ensemble du bassin minier (inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO) et également sur la forêt domaniale de Vimy. Un chemin goudronné ceinturant le mémorial permet de le contempler dans son intégralité. Depuis le vaste terre-plein en pierre qui surplombe les champs, on aperçoit d’autres sites où les Canadiens ont combattu et péri.



Plan of Vimy Memorial, CWGC. 1925-1936

Source : CWGC

Les deux tours blanches hautes de 27 mètres et bâties avec 6 000 tonnes de pierre, symbolisent l’union du Canada, représentée par la feuille d’érable, et de la France avec la fleur de lys. En raison de

l'altitude du site, la figure la plus élevée – l'allégorie de la Paix – domine la plaine d'environ 110 mètres. À l'avant du monument, on peut remarquer une statue de femme voilée, dont le visage exprime une profonde tristesse, tournée vers l'est. Elle représente le Canada, une jeune nation, pleurant ses fils tombés au combat. Le mémorial est orné de 20 figures allégoriques représentant la foi, la justice, la paix, l'honneur, la charité, la vérité, la connaissance et l'espérance. Sur le mur qui ceinture le monument sont gravés les noms des 11 285 soldats canadiens tués en France, sans sépulture connue.

2.1b) Implanté sur point le plus élevé d'une crête longue de 14 km, la cote 145 constituait un pivot stratégique du système de défense allemand. Du 9 avril au 12 avril 1917, quatre divisions canadiennes réussissent à prendre le contrôle de cette cote au prix de 3 600 pertes côté canadien.

Lors des violents et sanglants assauts de 1914 et 1915, les troupes françaises ont fait reculer la ligne allemande vers l'est, sans toutefois réussir à s'emparer de la crête que les Allemands continuaient de fortifier. À l'aube du 9 avril 1917, combattant ensemble pour la première fois, les quatre divisions du Corps d'armée canadien commandées par le Lieutenant-général Byng, prennent la crête d'assaut. La victoire de Vimy marque un jalon important dans l'offensive alliée durant la Première Guerre mondiale et, au Canada, elle contribue à unifier le pays en insufflant à la jeune nation un sentiment d'honneur et de fierté.

Afin de commémorer la participation des troupes canadiennes à la Première Guerre mondiale, le Gouvernement canadien a décidé d'ériger, sur la crête de Vimy, un mémorial entouré d'un parc. Les travaux sont confiés à l'architecte et sculpteur canadien Walter Seymour Allward (1876-1955). La France, aux termes d'un accord signé le 5 décembre 1922 et approuvé par la loi du 24 juin 1927 met à la disposition du Canada gracieusement et pour toujours un terrain de 110 ha à Vimy. Les travaux débutent ainsi en 1925 et se prennent fin 11 ans plus tard, au coût de 1,5 million de dollars.

L'élément constitutif se caractérise par une architecture funéraire d'ampleur. Sur les huit monuments élevés en France et en Belgique par le Canada, cette œuvre monumentale pesant plus de 40 000 tonnes fait partie des projets de monuments funéraires les plus ambitieux d'Europe. L'architecte a allié les techniques modernes de la sculpture et de l'architecture des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Le monument est construit sur un socle de béton et d'acier d'une pierre blanche très rare, la pierre de Seget, dont l'unique carrière connue est située sur l'île de Brac en Croatie.

Le monument a été inauguré le 26 juillet 1936 en présence du roi Edouard VIII, de Gaston Doumergues, Président de la République française et du Maréchal Pétain devant une foule de plus de 100 000 personnes au nombre desquelles figuraient 6 000 anciens combattants canadiens qui avaient fait le voyage outre-mer pour assister à la cérémonie. Le mémorial survécut à la Deuxième Guerre mondiale malgré les craintes que les forces allemandes le détruisent après la reddition de la France. Adolf Hitler visite le Mémorial et y est photographié en 1940. Depuis, de nombreux Canadiens y viennent en pèlerinage.

En 1976, le mémorial subit un premier remaniement. Le 28 octobre est érigé à l'entrée du bien un podium où flottent les drapeaux français et canadiens. Pour cela, 280 tonnes de pierre provenant de l'île de Brac ont été amenées sur place. Le Gouvernement canadien a lancé un projet de restauration des monuments et des champs de batailles en mai 2001, dont l'objectif entre autres, est de remettre en état le mémorial de Vimy et douze autres monuments commémoratifs canadiens en Europe. Pour accomplir cette tâche, les autorités canadiennes ont fait appel à une équipe d'experts en restauration (architectes, ingénieurs, artisans et bâtisseurs) de France, de Belgique, du Royaume-Uni et du Canada. Les travaux de 2004 qui se sont étalés sur deux ans, ont porté sur le monument et l'aménagement paysager (nouveaux sentiers et éclairage). La réouverture du site, par la reine

<p>Elisabeth II du Canada, a eu lieu deux jours avant le 90^e anniversaire de la bataille, le 7 avril 2007.</p> <p>Une cérémonie annuelle s’y déroule chaque 9 avril en souvenir de la bataille du 9 avril 1917.</p> <p>Sur les treize monuments commémoratifs canadiens de la Première Guerre, Vimy est l’un des deux sites désignés comme lieu historique national, avec le mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel (Somme).</p> <p>A 800 mètres du mémorial, le visiteur peut se rendre au centre d’interprétation dévolu à l’action pédagogique où a été aménagé un parking pour les voitures et les bus de tourisme. Chaque année, le ministère des Anciens combattants du Canada propose à des jeunes Canadiens de devenir guide-interprète pendant quatre mois à la fois sur les sites de Vimy et de Beaumont-Hamel.</p> <p>Le site a accueilli 750 000 visiteurs en 2015.</p>	
<p>2.2 Description des attributs secondaires dans l’élément constitutif</p>	
<p>Aucun</p>	
<p>3. La participation de l’élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle de l’élément constitutif à la VUE de la série</p>	<p>Type monumental : l’élément constitutif se caractérise par une architecture funéraire d’ampleur. Sur les huit monuments élevés en France et en Belgique par le Canada, cette œuvre monumentale pesant plus de 40 000 tonnes fait partie des projets de monuments funéraires les plus ambitieux d’Europe L’architecte a allié les techniques modernes de la sculpture et de l’architecture des XIX^eme et XX^eme siècle : le béton et l’acier pour les fondations et le rendu esthétique de la pierre blanche, ressemblant au marbre.</p> <p>Inscription du bien dans un paysage mémoriel : le bien figure dans le parc commémoratif canadien où subsistent encore des vestiges de cette bataille (cimetières, tranchées, trous d’obus, etc.).</p> <p>Lien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre : il se situe au sommet de la cote 145 là où s’est déroulée la prise de la crête de Vimy dans le cadre de la bataille d’Arras. Le 9 avril 1917, quatre divisions canadiennes unissent leurs forces et passent à l’assaut. Elles réussissent à prendre le contrôle de la cote 145 le 14 avril au prix de milliers de morts.</p> <p>Élément lié à une nationalité, à un peuple : Vimy est un lieu emblématique pour le Canada. Il représente l’hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et sont morts au cours de la Première Guerre mondiale (valeur immatérielle marquant la naissance de la nation canadienne).</p> <p>Commémorations et manifestations publiques : chaque 9</p>

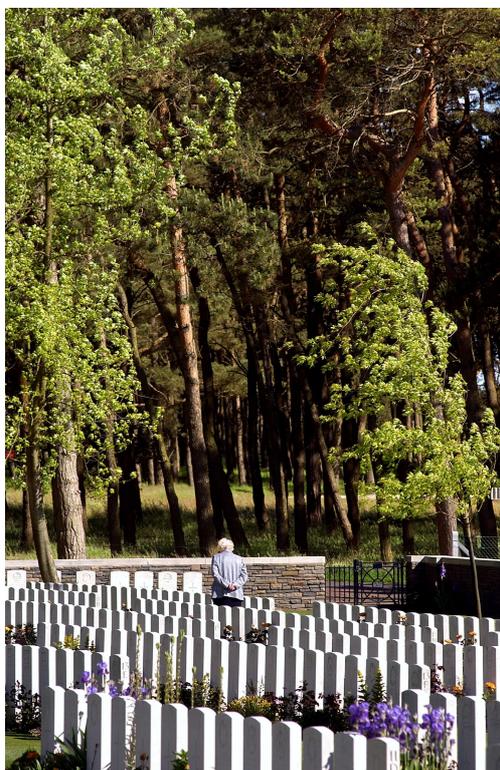
	<p>novembre se tient sur place une cérémonie annuelle officielle consacrée au jour du Souvenir du gouvernement du Canada. Le 90ème anniversaire de la bataille de la crête de Vimy a donné lieu à d'importantes manifestations et commémorations sur place. Près de 15 000 Canadiens sont attendus sur place le 9 avril 2017 pour les commémorations du centenaire de cette bataille.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité Les éléments physiques de l'élément constitutif s'expriment visuellement dans de bonnes conditions marquées par des perspectives paysagères donnant sur le bassin minier et les collines de l'Artois.</p> <p>2) authenticité L'élément constitutif présente une bonne conservation de ses architectures et conceptions monumentales.</p> <p>En 1976, le mémorial a subi un premier remaniement. Le 28 octobre est érigé à l'entrée du bien un podium où flottent les drapeaux français et canadiens. Pour cela, 280 tonnes de pierre provenant de l'île de Brac ont été amenées sur place.</p> <p>En 1999, un quotidien déplore l'état de conservation du monument dans son aspect général. En effet, certains noms commencent à s'effacer et des pavés entiers sont à changer. En causes, les mauvaises conditions climatiques du Nord de la France ainsi qu'une mauvaise compatibilité entre la pierre originelle et les matériaux récemment utilisés pour les campagnes de restauration.</p> <p>Pour corriger la situation, le Gouvernement canadien a lancé un projet de restauration des monuments et des champs de batailles en mai 2001, dont l'objectif entre autres, est de remettre en état le mémorial de Vimy et douze autres monuments commémoratifs canadiens en Europe. Pour accomplir cette tâche, les autorités canadiennes ont fait appel à une équipe d'experts en restauration (architectes, ingénieurs, artisans et bâtisseurs) de France, de Belgique, du Royaume-Uni et du Canada. Commencés en 2004, les travaux de construction qui se sont étalés sur deux ans, ont porté sur le monument et l'aménagement paysager (nouveaux sentiers et éclairage). Par ailleurs, comme il fallait s'attaquer à la cause fondamentale de la détérioration du monument, une mesure radicale s'est imposée : les pierres de la plate-forme, des parois et des escaliers sont enlevées et réparées, ou remplacées par la même sorte de la pierre de Seget utilisée à l'origine. Au moment de remettre le tout en place, l'insertion d'une fine membrane étanche entre celles-ci a permis d'obtenir une structure qui s'adapte mieux au milieu ambiant.</p> <p><u>Contact</u> : Danielle Gauthier Projet de restauration des monuments commémoratifs canadiens et des champs de bataille, Anciens Combattants Canada</p>

4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Le niveau actuel de conservation est bon .
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>Une vigilance doit être de mise concernant l'actualisation des documents d'urbanisme pour les communes situées dans et hors zone tampon. Le but étant d'éviter toutes constructions risquant de compromettre les perspectives paysagères de l'élément constitutif (maintien de la zone agricole).</p> <p>Le centre d'interprétation rouvrira ses portes en 2017 après des travaux d'aménagement.</p> <p>A noter que le parc mémorial est classé zone rouge, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de désobusage au-delà des zones sécurisées. Il est donc interdit de circuler hors des chemins indiqués.</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Aucune
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - Yves BUTTEFAUT, <i>Arras, Vimy et le Chemin des Dames, les offensives du printemps 1917</i>, Paris, 1997. - Catherine DHERENT, <i>Vimy-Lorette, La Voix du Nord</i>, Lille, 1995 - Brereton GREENHOUS, Stephen J. HARRIS, <i>Le Canada et la bataille de Vimy, 9-12 avril 1917</i>, Montréal, 1992 - Eric LABAYLE, <i>les Canadiens à Vimy, 9 avril 1917</i>, Ysec, 2001 - Karine PIETRZAK, <i>Le mémorial de Vimy par Walter Seymour Allward (1925-1936) ou la sculpture au service de la commémoration</i>, Persée, 2006 <p>http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lha_162_7-4970_2006_num_12_1_1052</p>
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p><u>Archives départementales du Pas-de-Calais</u> : 1609 W 25 Accord entre le Canada et la France relatif à la cession d'un terrain sur le plateau de Vimy, 5 décembre 1922 (en annexe).</p> <p><u>CWGC</u></p> <p><u>DMPA</u> Cimetière militaire canadien de Vimy</p> <p><u>Bibliothèque et archives du Canada</u>: journaux de guerre, photos</p>

	<p>d'archives, film...</p> <p>Film-documentaire muet - Les Canadiens prennent la crête de Vimy</p> <p>Produit peu de temps après la bataille de la crête de Vimy par le gouvernement, ce film a été probablement diffusé dans des salles de cinéma partout au pays. On a eu recours à une technique d'animation complexe pour donner un caractère dramatique aux mouvements des soldats canadiens. Comme il existait peu de scènes de batailles authentiques, la plupart de celles présentées dans les documentaires sur la Première Guerre mondiale sont des reconstitutions.</p> <p>Bibliothèque et Archives Canada Collection des dessinateurs-conseils Can 4251 et 4252</p>
--	---

PC04 - Cimetière militaire du Commonwealth "Canadian Cemetery n°2"

ICONOGRAPHIE

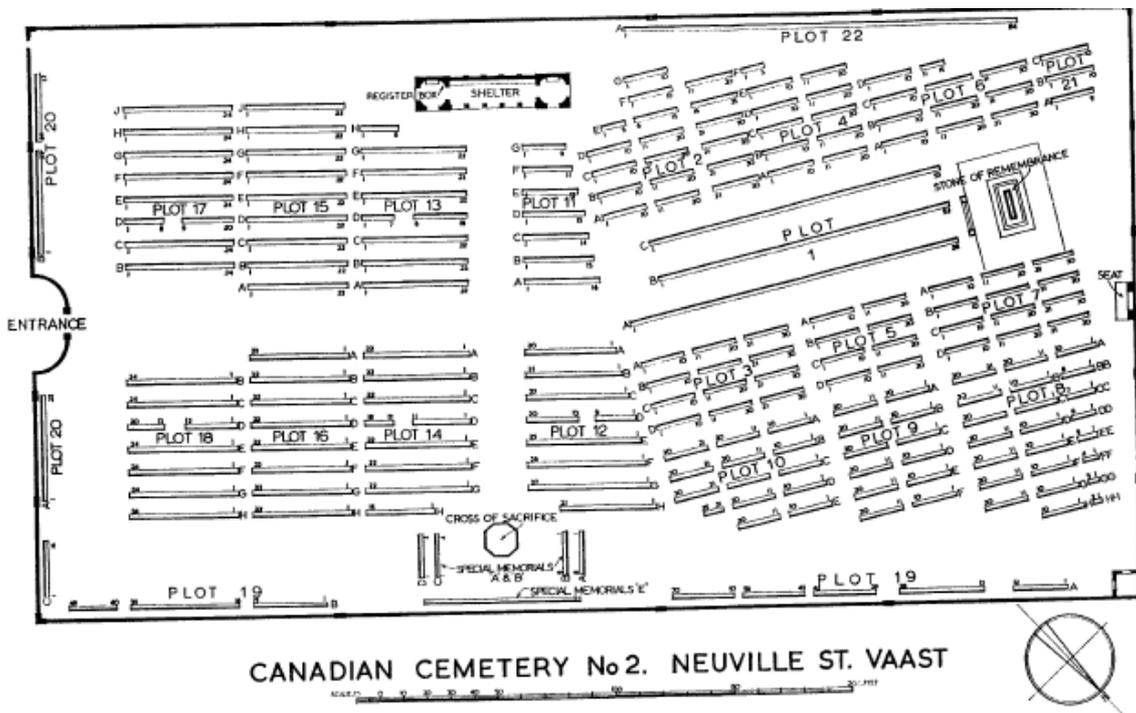


PC04. Cimetière militaire du Commonwealth « Canadian cemetery n°2 »
Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif			
L'élément est limité de chaque côté par des arbres derrière lesquels s'élèvent quatre murs de hauteurs différentes se justifiant par la topographie du terrain.			
1. Identification de l'élément constitutif PC04			
1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	PC04. Cimetière militaire du Commonwealth « Canadian Cemetery n°2 »		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	2°45'48E;50°22'40N; X(WGS84)-Y(WGS84) : 2,76342326567 - 50,37767308030 X(RGF93)-Y(RGF93) : 683 148,656745 - 7 031 138,076560 MINX_L93 : 683067,31 MINY_L93 : 7031060,35 MAXX_L93 : 683230,47 MAXY_L93 : 7031215,21 MINX_WGS84: 2,7622805454 MINY_WGS84: 50,3769760889 MAXX_WGS84: 2,7645725404 MAXY_WGS84 : 50,3783647579		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Neuville-Saint-Vaast – 62609		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	1,16 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Attribut majeur 7B	9	Etat français – Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
PC04	CWGC		
2.1 Description de l'élément constitutif			
2.1a) Du mémorial, un premier embranchement à droite mène au <i>Canadian Cemetery n°2</i> et au <i>Givenchy Road Canadian Cemetery</i> , à Neuville-Saint-Vaast, commune située à environ 8 kilomètres au nord d'Arras, sur la N17 en direction de Lens.			
Au <i>Canadian Cemetery n°2</i> , reposent 2 965 hommes, dont 2 241 Britanniques, 695 Canadiens, 19			

Australiens, 7 Néo-Zélandais, 2 Sud-Africains et un Indien. Près de 70% des tombes n'ont pas été identifiées. Seule cette inscription figure sur les stèles de ces inconnus : "leur gloire ne doit pas être effacé".

Le cimetière est ceinturé d'arbres et d'un muret de pierre derrière lequel s'étendent à l'ouest de vastes champs et à l'est le parc boisé de Vimy. Il n'existe qu'une seule entrée marquée par une grille. Le site est entièrement gazonné sans aucune allée. Il comporte à l'intérieur un élégant portique de pierre blanche, abri pour le visiteur, mais aussi accolés au portique, deux petits arcs de triomphe. Chaque rangée de stèles, dont la plupart sont collées les unes aux autres comprennent à leurs pieds un massif fleuri. Cette juxtaposition de stèles exprime l'existence de tombes communes, sans doute parce que les corps n'ont pas pu être séparés au moment de l'inhumation.



Source : CWGC

2.1b) Le cimetière a été établi par le Corps canadien après la prise de la crête de Vimy en avril 1917. La plupart de ceux inhumés ici sont tombés au cours de la bataille de Vimy (4^{ème} division canadienne) ou des suites de leurs blessures. D'autres tombes isolées y ont ensuite été transférées, un an après l'Armistice, ce qui a considérablement augmenté la superficie du cimetière. Le dernier soldat y a été inhumé en 1947.

Le cimetière a été dessiné par Sir Reginald Blomfield assisté de M. Rew.

2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

Aucun

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)	
3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série	<p>Lien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre : le cimetière se situe au cœur du parc commémoratif de Vimy, à quelques mètres du mémorial. La plupart de ceux y reposant ont été tué le 9 avril 1917, le jour de l'assaut de la crête de Vimy.</p> <p>Inscription du bien dans un paysage mémoriel : il se situe dans le parc commémoratif de Vimy, polémo-paysage entretenu, Lieu historique national du Canada.</p> <p>Élément lié à une nationalité, à un peuple : le parc commémoratif où se situent le mémorial et les cimetières est emblématique pour le Canada. Il représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et sont morts au cours de la Première Guerre mondiale (valeur immatérielle marquant la naissance de la nation canadienne).</p> <p>Événement historique : il se situe au sommet de la cote 145 là où s'est déroulée la prise de la crête de Vimy. dans le cadre de la bataille d'Arras.</p>
3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif	<p>1) intégrité L'élément constitutif s'exprime visuellement dans de bonnes conditions bien que situé dans le parc mémoriel boisé de Vimy. De là, des perspectives monumentales et historiques s'ouvrent sur le cimetière canadien de Givenchy situé à quelques mètres de là mais aussi sur la nécropole de Notre-Dame de Lorette (Ablain-Saint-Nazaire), les tours du Mont Saint Eloi, les pins du parc commémoratif, la ville d'Arras et l'autoroute A16.</p> <p>2) authenticité L'élément constitutif est authentique. Son ensemble est ceinturé d'un muret en pierre et de quelques arbres. Il comprend un pavillon de style antique, la croix du sacrifice et la Pierre du Souvenir. Chaque stèle est fleurie de fleurs d'espèce différente.</p>
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	<p>Le niveau actuel de conservation est bon/moyen.</p> <p>Informations CWGC (inspection en 2016) Le cimetière est en assez mauvais état: - colonnes de l'abri ont toutes les fissures et il y a beaucoup de condensation sur le plafond. - mur 3 et 4 en mauvais état: ondulation, et fissures. Le sol sous la paroi 4 : effondrement et a pris avec lui le mur et les tombes.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - longue fissure autour de la fenêtre de surveillance. - la porte d'entrée et la zone de registre sont altérées.
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>Malgré la proximité de l'autoroute A16, aucune nuisance sonore n'est à déplorer. Ce cimetière aménagé de manière bucolique appelle le visiteur au recueillement et au sentiment de paix.</p> <p>A noter que le parc mémorial est classé zone rouge, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de désobusage au-delà des zones sécurisées. Il est donc interdit de circuler hors des chemins indiqués.</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Le mur situé au fond du cimetière, qui sert de soutènement au rail, pourrait bénéficier d'un entretien et d'un drainage périphérique+ travaux concernant les murets et pavillon.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - Yves BUTTEFAUT, <i>Arras, Vimy et le Chemin des Dames, les offensives du printemps 1917</i>, Paris, 1997. - Catherine DHERENT, <i>Vimy-Lorette, La Voix du Nord</i>, Lille, 1995 - Brereton GREENHOUS, Stephen J. HARRIS, <i>Le Canada et la bataille de Vimy, 9-12 avril 1917</i>, Montréal, 1992 - Eric LABAYLE, <i>les Canadiens à Vimy, 9 avril 1917</i>, Ysec, 2001 - Karine PIETRZAK, <i>Le mémorial de Vimy par Walter Seymour Allward (1925-1936) ou la sculpture au service de la commémoration</i>, Persée, 2006 <p>http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lha_1627-4970_2006_num_12_1_1052</p>
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p>Archives départementales du Pas-de-Calais</p> <p>Bibliothèques et Archives du Canada</p>

--

PC05 - Cimetière militaire du Commonwealth "Givenchy Road Canadian Cemetery"

ICONOGRAPHIE



PC05. Cimetière militaire du Commonwealth "Givenchy Road Canadian cemetery"
Marina Hermant, 2015

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Le bien est limité par un petit muret en pierre circulaire.

1. Identification de l'élément constitutif PC05

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif

PC05. Cimetière militaire du Commonwealth "Givenchy Road Canadian cemetery"

1.2 Coordonnées géographiques

Coordonnées géographiques de l'élément constitutif

2°45'53E;50°22'33N

X(WGS84)-Y(WGS84) : 2,76473342070 - 50,37588341140

X(RGF93)-Y(RGF93) : 683 241,384464 - 7 030 938,449670

MINX_L93 : 683224,72

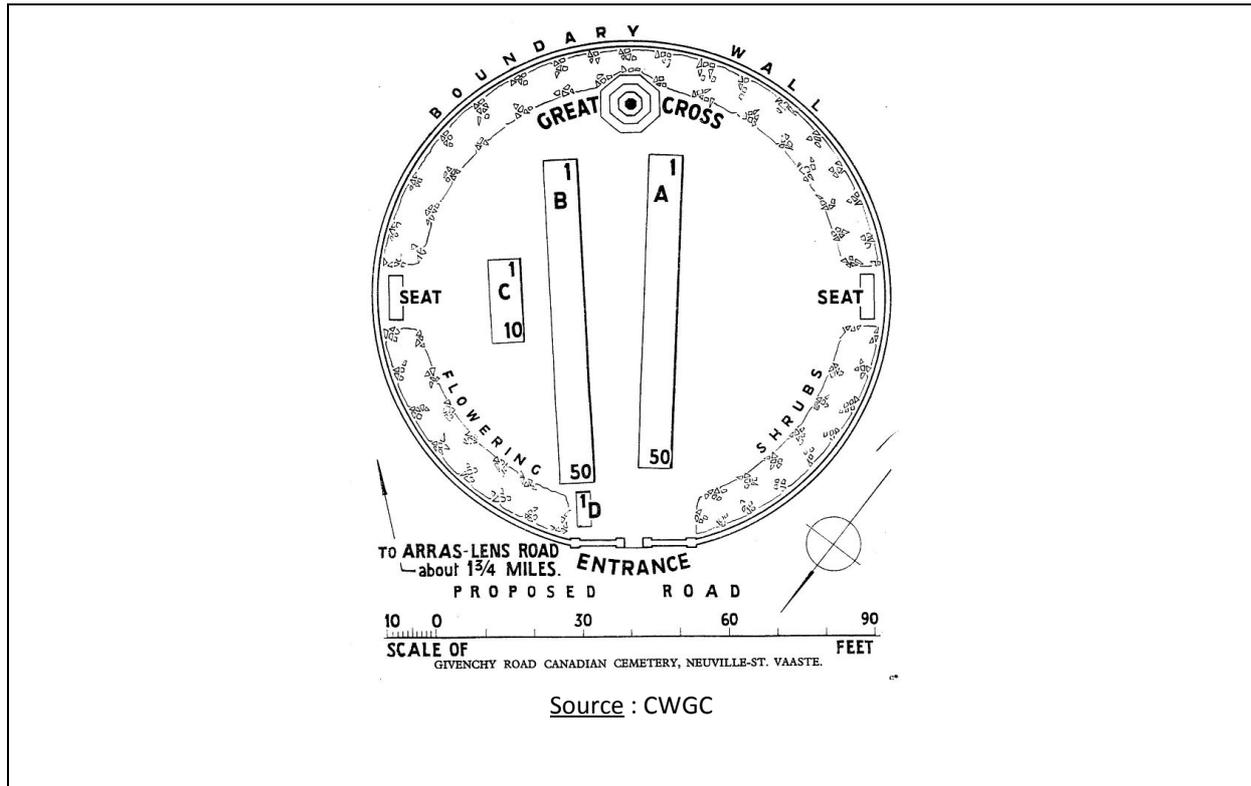
MINY_L93 : 7030921,77

MAXX_L93 : 683258,19

MAXY_L93 : 7030955,44

MINX_WGS84: 2,7644994664

	MINY_WGS84: 50,3757336962 MAXX_WGS84: 2,7649693400 MAXY_WGS84 : 50,3760358843		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs			
1.3 Commune(s) concernée(s)	Neuville-Saint-Vaast – 62609		
1.4 Nombre d’habitants permanents dans l’élément constitutif s’il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,859 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
Attribut majeur PC05	12	Etat français – Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
PC06	CWGC		
2.1 Description de l’élément constitutif			
<p>2.1a) <i>Givenchy Road Canadian Cemetery</i> fait parti du parc mémoriel de Vimy. Il se situe à 250 mètres du <i>Canadian Cemetery n°2</i>. Le paysage environnant est notamment marqué par la forêt et les empreintes encore visibles des tranchées. Le bien s’inscrit dans un cercle limité par un muret en pierre de schiste grossièrement taillé mais finement couronné de calcaire blanc. Il n’existe qu’un seul accès principal marqué par une grille.</p> <p>De l’autre côté et dans l’axe de l’entrée, La Croix du Sacrifice. Les stèles sont réparties en trois rangées. Ce cimetière est très fleuri. Quatre arbres y ont été plantés à l’intérieur et à l’extérieur deux bancs ont été installés à chacune de ses extrémités.</p> <p>Un chemin d’accès goudronné a été aménagé face au site.</p> <p>2.1b) Le cimetière contient les corps de 109 soldats tombés le jour de l’assaut de la bataille de Vimy le 9 avril 1917 ou morts au cours des quatre jours suivants.</p> <p>Il a été initialement créé comme un « cimetière de champ de bataille » par le Corps canadien et auparavant nommé CD1.</p>			



2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série

Type monumental : l'élément constitutif présente une architecture originale marquée par un muret de pierre circulaire.

Lien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre : il se situe au sommet de la cote 145 là où s'est déroulée la prise de la crête de Vimy. dans le cadre de la bataille d'Arras.

Inscription du bien dans un paysage mémoriel : il se situe dans le parc commémoratif de Vimy, polémo-paysage entretenu, Lieu historique national du Canada.

Élément lié à une nationalité, à un peuple : le parc commémoratif où se situent le mémorial et les cimetières est emblématique pour le Canada. Il représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et sont morts au cours de la Première Guerre mondiale (valeur immatérielle marquant la naissance de la nation canadienne).

3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif

1) intégrité :

Les éléments de l'élément constitutif s'expriment visuellement dans de bonnes conditions. De ce cimetière, des perspectives monumentales et historiques s'offrent sur le cimetière canadien n°2 situé à quelques mètres de là, mais aussi sur le mémorial canadien

	<p>de Vimy, la nécropole de Notre-Dame de Lorette, les tours du Mont Saint Eloi, les pins du parc commémoratif. Une partie de ce bien est ceinturée des vestiges de tranchées.</p> <p>2) authenticité :</p> <p>Oui</p>
4. Etat de conservation de l'élément constitutif	
4.1 Niveau actuel de conservation	Le niveau actuel de conservation est bon .
4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	A noter que le parc mémorial est classé zone rouge, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de désobusage au-delà des zones sécurisées. Il est donc interdit de circuler hors des chemins indiqués.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du bien	
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - Yves BUTTEFAUT, <i>Arras, Vimy et le Chemin des Dames, les offensives du printemps 1917</i>, Paris, 1997. - Catherine DHERENT, <i>Vimy-Lorette, La Voix du Nord</i>, Lille, 1995 - Brereton GREENHOUS, Stephen J. HARRIS, <i>Le Canada et la bataille de Vimy, 9-12 avril 1917</i>, Montréal, 1992 - Eric LABAYLE, <i>les Canadiens à Vimy, 9 avril 1917</i>, Ysec, 2001 - Karine PIETRZAK, <i>Le mémorial de Vimy par Walter Seymour Allward (1925-1936) ou la sculpture au service de la commémoration</i>, Persée, 2006 <p>http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lha_1627-4970_2006_num_12_1_1052</p>
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p>Archives départementales du Pas-de-Calais</p> <p>Bibliothèques et Archives du Canada</p> <p>Archives DRAC (plans)</p>

PC06 - Cimetière militaire du Commonwealth "Lichfield Crater"

ICONOGRAPHIE



PC06. Cimetière militaire du Commonwealth « Lichfield Crater »
Département du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Le bien est ceinturé d'un épais mur circulaire. Un périmètre d'environ deux mètres, espace tampon végétal entre deux espaces, marque la séparation entre les champs et le cimetière.

1. Identification de l'élément constitutif PC06

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	PC06. Cimetière militaire du Commonwealth « Lichfield Crater »
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	2°46'36E;50°21'34N
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	
1.3 Commune(s) concernée(s)	Thélus – 62810

1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0, 1293Ha		
1.6 Propriétaires concernés par l'attribut majeur			
Attribut majeur PC06	PC06	Etat français – Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
PC06	CWGC		
2.1 Description de l'élément constitutif			
<p><i>A Thélus, deux sites canadiens sont aménagés en espace mémorial. Le Zivy Crater (situé sur la route de Neuville-Saint- Vaast à gauche après le pont franchissant l'autoroute) et le Lichfield Crater ont été creusés par une mine. Ce sont en fait des fosses communes ou furent enterrés des soldats. Tous les deux ont été dessinés par Cowlshaw : ils renferment chacun une cinquantaine de tombes.</i></p>			
<p>2.1a) Le <i>Lichfield Crater</i> se situe aux abords du parc commémoratif de Vimy, entre Thélus et Neuville-Saint-Vaast, à proximité de l'autoroute A26 (reliant Calais à Arras).</p> <p>Il présente une architecture funéraire originale. S'agissant d'un ancien cratère d'obus utilisé comme cimetière du Commonwealth sur le front occidental, il se présente sous une forme circulaire. L'isolement, l'architecture et l'aménagement paysager font de ce bien un endroit propice au recueillement. L'accès se fait par une étroite allée gazonnée aménagée entre deux champs, uniquement accessible à pied. Une seule entrée existe marquée par un portail.</p> <p>Quelques années après sa conception, les parois du cratère ont été gazonnées. Les noms des soldats enterrés dans ce cratère sont inscrits sur des panneaux fixés au mur périmétrique. Il comprend à sa surface une seule stèle. La végétation notamment présente sur les contours intérieurs du bien y est abondante (lavande, arbustes...).</p>			
<p>2.1b) Le paysage de la Grande Guerre comporte aujourd'hui encore quelques rares traces des combats. Au pied de la crête de Vimy, des cratères de mine et trous d'obus témoignent des batailles qui se sont déroulées dans le secteur. En effet, pendant le conflit, les bombardements ont été intenses. L'état major canadien a estimé à 500 000 le nombre d'obus tirés lors des huit jours qui ont suivis la préparation d'artillerie de la bataille de la crête de Vimy.</p> <p>Lors de l'offensive et dans le mois suivant, l'officier en charge des inhumations profite alors de deux anciens cratères de mine pour ensevelir une centaine de corps. Initialement nommés CB1 et CB2A, le Zivy Crater et le <i>Lichfield Crater</i> sont aujourd'hui les deux seuls cimetières du Commonwealth à conserver cette forme si particulière le long de l'ancien front. Dans le <i>Lichfield Crater</i> reposent 57 dont 15 inconnus. A défaut de stèle, le nom des victimes identifiées sont inscrits sur des panneaux apposés sur le mur d'enceinte au pied de la Croix du Sacrifice. Les matériaux employés pour les composants architecturaux sont composés de la pierre blanche généralement employée sur les sites de la CWGC, associée à des silex (provenant probablement des champs voisins sur lesquels ont été menées des campagnes de déminage). Une stèle individuelle marque l'emplacement de la sépulture</p>			

<p>d'un soldat mort en avril 1916 et dont la dépouille fut retrouvée au bord du cratère lors de l'aménagement de la nécropole.</p> <p>L'architecte de ces deux cimetières-cratères est W.H Coliwshaw.</p>	
<p>2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif</p>	
<p>Aucun</p>	
<p>3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</p>	
<p>3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série</p>	<p>Type monumental : il présente une architecture funéraire originale. Il s'agit de l'un des cratères d'obus utilisés comme cimetière du Commonwealth de ce type sur le front occidental (sur les 4 cimetières-cratères existants reconnus).</p> <p>Lien avec des événements emblématiques de la Grande Guerre : il est lié à la prise de la crête de Vimy, dans le cadre de la bataille d'Arras.</p> <p>Inscription du bien dans un paysage mémoriel : il se situe aux abords du parc commémoratif de Vimy.</p> <p>Élément lié à une nationalité, à un peuple : le parc commémoratif où se situent le mémorial et les cimetières est emblématique pour le Canada. Il représente l'hommage le plus impressionnant que le Canada a rendu à ceux de ses citoyens qui ont combattu et sont morts au cours de la Première Guerre mondiale (valeur immatérielle marquant la naissance de la nation canadienne).</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité : L'élément constitutif possède tous les éléments physiques de sa constitution initiale. S'agissant d'un ancien cratère, de la pelouse a été plantée sur les parois de ce dernier. Ces éléments s'expriment visuellement dans de bonnes conditions environnementales.</p> <p>2) authenticité : Oui</p>
<p>4. Etat de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>Le niveau actuel de conservation est bon.</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au</p>	<p>Peu de signalétique permette de le situer. Pour s'y rendre, il est nécessaire d'emprunter un chemin de terre. En période hivernale ou en cas de fortes pluies, l'accès peut ainsi s'avérer extrêmement difficile.</p>

développement	L'autoroute A26 passe à proximité au pied de ce bien, ce qui entraîne des nuisances sonores.
4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif	Des mesures concernant l'aménagement du chemin pourraient être prises (le goudronner pour permettre un meilleur accès) et améliorer la signalétique. Plantation d'un rideau d'arbres pour cacher la visibilité sur l'autoroute.
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif	
5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif	<ul style="list-style-type: none"> - Yves BUTTEFAUT, <i>Arras, Vimy et le Chemin des Dames, les offensives du printemps 1917</i>, Paris, 1997. - Catherine DHERENT, <i>Vimy-Lorette, La Voix du Nord</i>, Lille, 1995 - Brereton GREENHOUS, Stephen J. HARRIS, <i>Le Canada et la bataille de Vimy, 9-12 avril 1917</i>, Montréal, 1992 - Eric LABAYLE, <i>les Canadiens à Vimy, 9 avril 1917</i>, Ysec, 2001 - Karine PIETRZAK, <i>Le mémorial de Vimy par Walter Seymour Allward (1925-1936) ou la sculpture au service de la commémoration</i>, Persée, 2006 <p>http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lha_1627-4970_2006_num_12_1_1052</p>
5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	<p>Archives départementales du Pas-de-Calais</p> <p>Bibliothèques et Archives du Canada</p> <p>CGWC</p> <p>Archives DMPA</p> <p>Archives DRAC (plans)</p>

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour les éléments constitutifs PC03-PC04-PC05-PC06	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
<p>La zone tampon englobe le parc commémoratif de Vimy ainsi que tous les éléments constitutifs et vestiges liés entre autres aux différentes tentatives de prises de la crête (1915-1917).</p> <p>Au nord, cette zone s'étend jusqu'au sud de la commune de Givenchy-en-Gohelle, à l'est et à l'ouest elle comprend de vastes zones agricoles correspondant aux perspectives historiques et surtout paysagères (clochers d'églises datant de la Reconstruction, tours du Mont-Saint-Eloi, Notre-Dame de Lorette...); enfin, au sud, elle s'étend jusqu'au-delà du parc commémoratif, sur une zone composée de champs située entre les communes de Neuville-Saint-Vaast et de Thélus.</p> <p>A l'est, elle prend en compte les parcelles qui depuis Avion offre des perspectives paysagères à préserver sur le mémorial.</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	<p>PC03-t1. Parc commémoratif canadien (voir les limites de la carte du Canada)</p> <p>PC03-t2. Monument à la division marocaine (Givenchy-en-Gohelle)</p> <p>PC03-t3. Givenchy-en-Gohelle Canadian Cemetery (Souchez)</p> <p>PC03-t4. Thelus Military Cemetery (Thélus)</p> <p>PC03-t5. Zouave Valley Cemetery (Souchez)</p> <p>PC03-t6. Zivy Crater (Thélus)</p> <p>PC03-t7. Cimetière militaire de la Chaudière (Vimy)</p>
1.2 Coordonnées géographiques	
	<p>De la zone tampon:</p> <p>NW:2°43'05E;50°22'16N;</p> <p>SW:2°44'47E;50°21'34N;</p> <p>NE:2°48'54E;50)23'30N;</p> <p>SE:2°47'12E; 50°51'19N</p>
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	

	<p>PC03-t1. Parc commémoratif de Vimy – Vimy Ridge ?</p> <p>PC03-t2. Monument à la division marocaine X_L93 : 683 592,454791 Y_L93 : 7 031 311,911660 X_WGS84 : 2,76964661434 Y_WGS84 : 50,37924546840</p> <p>PC03-t3. Givenchy-en-Gohelle Canadian Cemetery X_L93 : 682 801,445212 Y_L93 : 7 031 867,340530 X_WGS84 : 2,75851747213 Y_WGS84 : 50,38421059910</p> <p>PC04-t4. Thelus Military Cemetery ?</p> <p>PC03-t5. Zouave Valley Cemetery (Souchez) ?</p> <p>PC03-t6. Cimetière militaire de la Chaudière ?</p> <p>PC03-t7. Zivy Crater (Thélus)</p>
1.3 Communes concernées	<p>Vimy - 62861 Souchez - 62801 Givenchy-en-Gohelle - 62371 Neuville-Saint-Vaast - 62609 Thélus – 62810</p>
1.4 Nombre total d’habitants permanents dans la ZT	20
1.5 Superficie totale	827,39 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- 431 parcelles privées
Propriétaire public	- 30 parcelles publiques
1.7 Gestionnaires concernés	Indiquez les gestionnaires publics français et étranger et les associations, le nom des gestionnaires privés individuels, s’il y en a, n’est pas nécessaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire
...	...
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
PC03-t1. Parc commémoratif canadien (Vimy Ridge)	
Ce parc, d’une superficie de 110 hectares est constitué d'arbres et d'arbustes dont les essences	

proviennent du Canada, plantés pour rappeler les bois et les forêts du pays natal des hommes tombés ici. Depuis le sommet de la crête, le visiteur bénéficie d'un panorama exceptionnel sur l'Artois et l'ensemble du bassin minier. Ce parc recèle encore de vestiges des combats marqués par les trous d'obus, les tranchées et les souterrains restaurés.

La terre sur laquelle est érigé le monument commémoratif du Canada à Vimy a été cédée au Canada par la France en 1922, en reconnaissance des sacrifices accomplis par le Canada lors de la Première Guerre mondiale et pour la victoire remportée par les troupes canadiennes lors de la bataille pour la capture de la crête de Vimy en avril 1917.

PC03-t2. Monument à la division marocaine (Givenchy-en-Gohelle, face au mémorial)

Avant que les Canadiens ne s'emparent de la crête de Vimy en avril 1917, d'autres soldats y avaient déjà mis le pied mais n'avaient pu s'y maintenir faute de renforts et d'un soutien suffisant de l'artillerie. Ces hommes, ce sont les zouaves et les tirailleurs de la Division Marocaine accompagnés par des volontaires de la Légion étrangère originaires de 52 pays.

Ce monument bien plus modeste que les autres biens l'environnant, a été érigé sur la crête de Vimy, à l'initiative des anciens combattants et inauguré le 14 juin 1925 (sans autorisation) face du mémorial canadien. Sa régularisation intervint en octobre 1925. Il perpétue le souvenir de la division d'infanterie marocaine commandée par le général Jacques Humbert.

Le 9 mai 1915, cinq corps d'armée s'élancent vers la ligne Thélus-Bailleul. La division marocaine composée du 1er régiment étranger et du 7ème tirailleurs perce les lignes allemandes jusqu'à Givenchy. Les réserves tactiques ne suivant pas, les soldats se retrouvent vite isolés. La côte 119 et la crête de Vimy sont de nouveau aux mains des Allemands et il faudra attendre avril 1917 pour que les Canadiens enlèvent ces deux bastions allemands.

Aujourd'hui, ce monument est dans un mauvais état de conservation. Le bronze des plaques est peroxydé, le dallage est dans un état déplorable, la pierre tombale d'information est fissuré et la haie ceinturant le monument pas taillée – très mauvais entretien). Le Souvenir Français envisage au cours de l'année 2016 sa restauration. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année 2016. Il bénéficiera également d'une signalétique sur place avec l'installation d'un panneau explicatif (français et anglais).

PC03-t3. Givenchy-en-Gohelle Canadian Cemetery (Souchez) (à 10mn en voiture du mémorial)

Le cimetière canadien de Givenchy-en-Gohelle, également construit par l'architecte assistant WH Cowlshaw, se trouve au-dessus du village de Souchez, sur le versant ouest de la crête de Vimy. Créé par le Corps canadien sous le nom de CD 20 en mars 1917, il a été utilisé jusqu'en mai de la même année; deux sépultures y ont été ajoutées en mars 1918.

Aujourd'hui, ce cimetière perpétue la mémoire de plus de 150 victimes de la guerre de 1914-1918. Parmi celles-ci, près d'un tiers n'ont jamais été identifiées et on peut voir dans l'enceinte du cimetière des monuments commémoratifs spécialement érigés à la mémoire de 15 militaires canadiens qui y sont probablement enterrés. Le cimetière recouvre une superficie de 308 mètres carrés et est entouré d'un mur en moellons bas.

Là reposent 109 Canadiens victimes de la bataille de la crête de Vimy.

PC04-t4. Thelus Military Cemetery (Thélus, à 10mn en voiture du mémorial)

Ce cimetière ceinturé d'un mur de briques rouges, se situe à proximité du Lichfield Crater. Il a été dessiné par Sir Reginald Blomfield, assisté de WH Cowlshaw.

Le village de Thélus, qui se trouve au pied de la crête de Vimy, a été repris par le Corps canadien, le 9 avril 1917. Jusqu'à la fin de la guerre, il reste aux mains des Britanniques.

Ce cimetière rassemble près de 300 tombes de soldats morts des suites de leurs blessures. Parmi eux, plus de 30 n'ont pas été identifiés.

PC03-t5. Zouave Valley Cemetery (Souchez)

Au sud de Souchez, au lieu-dit les Ecouloirs, le *Zouave Valley Cemetery* a été le théâtre, trois années durant, de sanglants combats pour la possession de la crête de Vimy qui le domine du haut de ses 140 mètres. Prise par les Allemands dès le début de la Grande Guerre, cette crête revêt une importance stratégique, commandant Arras d'un côté et Lens de l'autre.

Le 9 mai 1915, l'armée française se lance à l'assaut à partir du ravin qui court de Souchez à Neuville-Saint-Vaast. Si les hommes de la Division Marocaine parviennent à prendre pied sur la crête de Vimy, ils sont refoulés faute de renforts suffisant. En contrebas, dans la vallée de la rivière Souchez, l'armée française organise les lignes de défense sur lesquelles se reliaieront certaines de ses unités coloniales. Quand les soldats l'armée britannique relève en mars 1916 les troupes françaises dans le secteur, ceux-ci reprennent le surnom donné à ce ravin : « la vallée des Zouaves ».

Il faut attendre le 9 avril 1917 pour voir quatre divisions canadiennes prendre le contrôle de la crête de Vimy, à l'issue d'une offensive minutieusement préparée. Les Canadiens creusent 12 tunnels, dont les plus longs peuvent atteindre un kilomètre. Perpendiculaires à la ligne de front, ils permettent aux 30 000 hommes engagés dans cette bataille de s'approcher, le plus près possible et en toute sécurité, des tranchées allemandes. L'entrée de certains de ces tunnels s'ouvrait d'ailleurs sur le chemin qui longe le Zouave Valley Cemetery.

Cette nécropole a été ouverte par les Britanniques en mai 1916. Située au milieu de la zone des combats, elle a souffert d'intenses bombardements. C'est pourquoi parmi les 250 Britanniques et Canadiens enterrés ici (dont 179 identifiés), 5 tombes portent la mention « Buried near this spot » (« Enterré près d'ici »), car le lieu de leur inhumation n'a pu être déterminé avec précision.

Source : chemins de mémoire

PC03-t6. Cimetière militaire de la Chaudière (Vimy)

Au pied de la Crête de Vimy : 906 soldats reposent aujourd'hui dans ce cimetière, dont 638 canadiens et 268 britanniques. Ce cimetière est issu du regroupement de multiples petits cimetières aux alentours après la guerre.

PC03-t7. Zivy Crater (à Thélus, à 5mn du Zivy Crater en voiture)

A quelques centaines de mètres, *Zivy Crater* a été laissé en l'état par les services de sépulture, et les soldats, après l'explosion d'une bombe qu'ils transportaient, y sont restés ensevelis. Ce cimetière, dont le dessin est identique présente une originalité architecturale. La grande croix n'est pas dans l'axe de l'entrée, cette absence d'axe permet de ne pas couper en deux ce cercle parfait. Il est également l'œuvre de l'architecte assistant William Harrison Cowlshaw. Cette tombe, sobre et simplement gazonnée, abrite 53 corps. Initialement nommés CB1 et CB2A, *Zivy Crater* et *Lichfield Crater* sont aujourd'hui les deux seuls cimetières du Commonwealth à conserver la forme d'un cratère d'obus le long de l'ancien Front. Ils sont indissociables.

SECTEUR MÉMORIEL DE VIMY	
Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation	<p>PC03-i1. Nine Elms Military Cemetery (Thélus) PC03-i2. Roclincourt Valley Cemetery (Roclincourt) PC03.i3. Arras Road Cemetery (Roclincourt) PC03-i4. Bois carré British Cemetery (Thélus) PC03-i5. Petit Vimy British Cemetery (Vimy) PC03-i6. Monument à l'artillerie canadienne (à la croisée de la N127 et D49 à l'entrée de Thélus). PC03-i7. Monument à la Première Division canadienne (Thélus)</p>
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<p>Le centre géographique de chaque attribut secondaire</p> <p>-</p> <p>-</p>
1.3 Communes concernées	<p>Thélus, 62810 Roclincourt, 62714 Vimy, 62861</p>
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	
1.5 Superficie totale	En ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	- N° parcelles
Propriétaire public	- N° parcelles
1.7 Gestionnaires concernés	Indiquez les gestionnaires publics français et étranger et les associations, le nom des gestionnaires privés individuels, s'il y en a, n'est pas nécessaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire
N° Parcelle	Nom du gestionnaire

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

PC03-i1. Nine Elms Military Cemetery (à Thélus, à 10mn en voiture du memorial)

Ce cimetière se situe à 1,5 km au sud de la commune de Thélus. Ce cimetière a été dessiné par Sir Reginald Blomfield, assisté de M. Rew.

Nine Elms est le nom donné par l'armée à un ensemble d'arbres (« cimetière des neuf ormes ») situé à 460 mètres à l'est de la route principale d'Arras à Lens, entre Thélus et Roclincourt.

Le cimetière a été mis en place peu après la prise de la crête de Vimy. Appelé à l'origine "CA 39," il contient les tombes de 46 soldats canadiens, dont la plupart sont tombés lors de l'assaut du 9 avril 1917. Après l'Armistice, il sert de cimetière de regroupement et compte 629 tombes.

PC03-i2. Roclincourt Valley Cemetery (Roclincourt)

Ancien *Roclincourt Forward Cemetery n°2*) (chemin d'Arras à Farbus, lieu-dit *les Grands Vingts*, superficie : 2355 m²). Ce cimetière a été ouvert après la bataille d'Arras du 9 avril 1917 par les unités qui combattirent ce jour là. Des 94 tombes d'origine, 40 appartenaient à la 51^e division. Il a été utilisé jusqu'en août 1917. Après l'Armistice, on y regroupa les tombes de petits cimetières des environs. Il contient 548 corps dont 522 britanniques et 22 sud-africains.

PC03.i3. Arras Road Cemetery (Roclincourt)

Cimetière de la route d'Arras. Créé par la 2^e B.I. canadienne en avril 1917. A cette époque, 71 officiers et soldats du 7^e bataillon (British Columbia) y furent enterrés. Il a été agrandi entre 1926 et 1929. Aujourd'hui 1 063 soldats du Commonwealth y reposent dont 76% n'ont pas été identifiés. On y trouve la tombe du soldat 2^{ème} classe L. Singh du 75^e bataillon (*Mississaugha Horse*), tué le 24 octobre 1918. Sa pierre tombale est un hommage à tous les Sikhs canadiens qui se sont battus.

PC03-i4. Bois carré British Cemetery (Thélus)

500 soldats du Commonwealth y reposent dont 382 Canadiens.

PC03-i5. Petit Vimy British Cemetery (à 10mn en voiture au sud-est du mémorial)

Ce cimetière britannique se trouve dans le hameau de **Petit-Vimy**. Mis en place et utilisé par les unités de la ligne de front de mai à octobre 1917, il est agrandi en 1923 suite aux tombes retrouvées sur les champs de bataille du nord-ouest. Il contient 94 sépultures de la Première Guerre mondiale parmi lesquels 23 d'entre eux non identifiés. Conçu par William Cowlshaw, ce cimetière se présente sous la forme d'un parallélogramme cerné de muret et de haies.

PC03-i6. Monument à l'artillerie canadienne (à la croisée de la N127 et D49 à l'entrée de Thélus).

Ce mémorial a été inauguré par le général canadien Byng en avril 1918, un an après la prise de la crête de Vimy. Le monument porte l'épithète: "Erected in memory of officers, non-commissioned officers and men of the canadian corps artillery who fell during the Vimy opérations, april 1917. Canadian field artillery, Royal field artillery, Canadian Garrison Artillery, Royal Garrison Artillery, South African heavy artillery" et l'emblème des artilleurs : un canon dont la roue supporte une couronne « Canada », et une devise : *Quo fas et Gloria ducunt* (« Voilà où la nécessité et la gloire conduisent »).

PC03-i7. Monument à la Première Division canadienne (Thélus)

ESPACE ANNEXES

PC03. Mémorial national du Canada

- Archives départementales du Pas-de-Calais : iconographie et document d'archives : accord entre le Canada et la France relatif à la cession d'un terrain sur le plateau de Vimy, 5 décembre 1922. Publication. - Histoire et Mémoire. N°47. 2006.
- Ministère canadien : plan actuel du parc commémoratif de Vimy.
- Archives CWGC : iconographie, documents relatifs à l'inauguration.
- Archives DMPA : descriptifs de site, plans historiques + dossier vestiges de guerre.
- DRAC : photographies actuelles du bien (Olivier Liardet).

PC04. Givenchy Road Canadian Cemetery

- DMPA : plans historiques.

PC06. Lichfield Crater

- Archives DMPA : cimetière militaire canadien de Vimy, cimetières de Thélus (Lichfield Crater et Zivy Crater). Plans parcellaires.
- Archives CWGC : iconographie
- Archives de guerre Pas-de-Calais Somme
- Archives DRAC
- 4 fiches sanitaires.

PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



PC03-t1. Parc commémoratif de Vimy

Conseil départemental du Pas-de-Calais, Marina Hermant, 2015



PC03-t2. Monument à la division marocaine.

Conseil départemental du Pas-de-Calais, Yannick Cadart, 2014



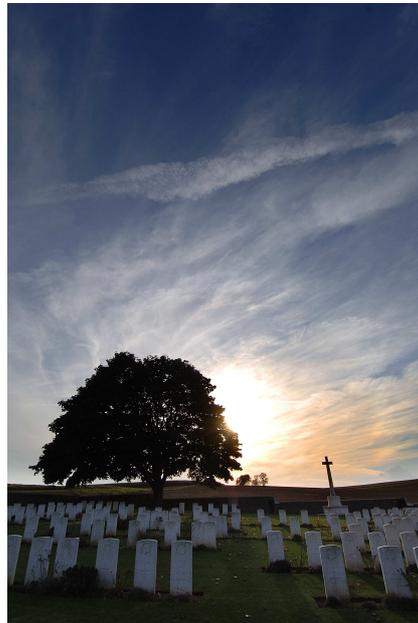
PC03-t3. Givenchy-en-Gohelle Canadian cemetery (Souchez)

Source : www.cwgc.org / ©Droits réservés.



7A-t4. Thélus Military cemetery

Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014



PC03-t5. Zouave Valley Cemetery (Souchez)

Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014



PC03-t6. Zivy Crater (Thélus)

Conseil départemental du Pas-de-Calais, Sébastien Jarry, 2014



PC03-t7. Cimetière militaire de la Chaudière (Vimy)

Source : CWGCC©



PC03-i1. Nine Elms Military Cemetery

François Beirnaert, Communauté urbaine d'Arras, 2016



PC03-i2. Roclincourt Valley Cemetery (Roclincourt)

Source: CWGC©



PC03.i3. Arras Road Cemetery (Roclincourt)

Source: CWGC©



PC03.i4. Bois carré British Cemetery

François Beirnaert, Communauté urbaine d'Arras, 2016



PC03.i5. Petit Vimy British cemetery

Source : www.cwgc.org / ©Droits réservés.



PC03-i6. Monument à l'artillerie canadienne

François Beirnaert, Communauté urbaine d'Arras, 2016



PC03-i7. Monument à la Première Division canadienne

Conseil départemental du Pas-de-Calais, 2014

